

24 Juillet 1974

Monsieur le Directeur
Départemental de l'Agriculture
Le Chatelet
Rue du 93ème R.I.

0749-LR3

85000 LA ROCHE SUR YON

O B J E T : Assainissement de la Tranche-sur-Mer.

REFERENCE : Votre lettre AG/LH du 18 mars 1974 à Mme la
Directrice de l'ISTPM.

Par courrier rappelé en référence vous avez transmis à la Direction de l'ISTPM à Nantes le dossier d'assainissement de la Tranche-sur-Mer qui a été présenté à la séance du Conseil d'Hygiène du 4 avril 1974.

L'emplacement de la station d'épuration et le rejet des eaux épurées avaient été l'objet de concertations antérieures et recueillis l'accord préalable de nos Services nantais.

Aussi je m'étais associé à l'avis favorable du Conseil Départemental d'Hygiène et vous confirme aujourd'hui cette position.

R. CHEVALIER